



GRANDLYON
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du **30 novembre 2009**

Délibération n° 2009-1142

commission principale : développement économique

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Actions d'éducation au développement - Attribution d'une subvention à l'association Afrikassoly - Année 2009

service : Direction des relations internationales

Rapporteur : Monsieur Collomb

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 20 novembre 2009

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 1er décembre 2009

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Charrier, Daclin, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mme David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Bouju, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bailly-Maitre, Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. David G., Desbos, Deschamps, Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Fournel, Galliano, Gentilini, Geourjon, Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert Y, Imbert A, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Lyonnet, Millet, Muet, Mme Pesson, M. Petit, Mme Pierron, MM. Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Serres, Sturla, Suchet, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touleron, Touraine, Uhlrich, Vaté, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

Absents excusés : Mme Elmalan (pouvoir à M. Plazzi), M. Buna (pouvoir à M. Charles), Mmes Guillemot (pouvoir à M. Longueval), Besson (pouvoir à M. Touleron), MM. Barral (pouvoir à M. Crimier), Blein (pouvoir à M. Lebuhotel), Balme (pouvoir à M. Claisse), Mme Bocquet (pouvoir à M. Gignoux), M. Darne JC. (pouvoir à M. Ferraro), Mme Dubos (pouvoir à M. Serres), MM. Fleury (pouvoir à M. Desseigne), Forissier (pouvoir à M. Quiniou), Genin (pouvoir à M. Lévêque), Mme Ghemri (pouvoir à M. Albrand), MM. Goux (pouvoir à M. Flaconnèche), Le Bouhart (pouvoir à M. Thivillier), Meunier (pouvoir à M. Cochet), Morales (pouvoir à M. Vincent), Ollivier (pouvoir à M. Reppelin), Réale (pouvoir à M. Passi), Mme Revel (pouvoir à M. Grivel), MM. Roche (pouvoir à M. David G.), Terracher (pouvoir à M. Chabrier), Terrot (pouvoir à M. Lelièvre), Turcas (pouvoir à M. Buffet), Mme Vallaud-Belkacem (pouvoir à Mme Tifra), M. Vergiat (pouvoir à M. Léonard).

Absents non excusés : M. Calvel, Mmes Peytavin, Bab-Hamed, M. Louis, Mmes Palleja, Perrin-Gilbert, M. Pillonel.

Séance publique du 30 novembre 2009**Délibération n° 2009-1142**

commission principale : développement économique

objet : **Actions d'éducation au développement - Attribution d'une subvention à l'association Afrikassoly - Année 2009**

service : Direction des relations internationales

Le Conseil,

Vu le rapport du 12 novembre 2009, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

La Communauté urbaine soutient depuis de nombreuses années une politique de solidarité internationale s'appuyant à la fois sur des programmes de coopération décentralisée avec plusieurs villes du monde et sur un soutien aux acteurs de la solidarité internationale de l'agglomération.

C'est dans le cadre de cette politique de solidarité internationale qu'il est proposé de soutenir le projet de l'association Afrikassoly créée à Lyon en 2009.

Afrikassoly est une association qui propose à des jeunes de 6 à 18 ans de l'agglomération lyonnaise des actions d'éducation au développement. L'éducation au développement est une démarche pédagogique destinée à informer, sensibiliser et responsabiliser les citoyens du Nord sur les interdépendances économiques, politiques et sociales à l'échelle mondiale. Elle vise à ouvrir des espaces de réflexion et de proposition pour lutter contre le mal-développement et favoriser une meilleure compréhension des enjeux de notre planète.

Afrikassoly est composée de plusieurs associations d'étudiants lyonnais (Lyon Solidaire, Altaïr, Ingénieurs sans frontière, etc.) qui ont décidé de se regrouper pour présenter les enjeux de la solidarité internationale dans des établissements scolaires de l'agglomération lyonnaise à l'aide de jeux éducatifs : le "jeu des villageois" en collège, et le "repas insolent" en lycée.

L'association Afrikassoly intervient notamment au sein du collège Lucie Aubrac de Givors, du collège Jacques Duclos à Vaulx en Velin, auprès de la Maison de l'enfance dans le 4^e arrondissement de Lyon et auprès de deux classes de seconde pour préparer une animation dans le cadre du village de la solidarité 2009 dont cette année la thématique centrale est "l'engagement citoyen".

Par sa volonté de fédérer l'ensemble des associations de l'agglomération lyonnaise intervenant dans le domaine de l'éducation au développement et d'accroître leur capacité d'actions dans les établissements scolaires, l'association Afrikassoly constitue par conséquent un partenaire pertinent de la Communauté urbaine pour informer et sensibiliser nos populations aux enjeux du développement et de la solidarité internationale.

En conséquence, il est proposé de contribuer au budget de fonctionnement de l'association Afrikassoly à hauteur de 5 000 €, sur un budget annuel total de 27 130 €.

Budget prévisionnel 2009

Charges		Produits		
frais d'intervention dans les établissements scolaires	23 695 €	subvention Région	10 000 €	37 %
achats de supports pédagogiques	2 300 €	subvention Département	5 000 €	18 %
frais généraux et de communication	1 135 €	fonds privés	7 130 €	27 %
		subvention Communauté urbaine	5 000 €	18 %
total	27 130 €	total	27 130 €	100 %

Vu ledit dossier :

Où l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 5 000 € au profit de l'association Afrikassoly pour l'exercice 2009,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine et l'association Afrikassoly définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le président à signer ladite convention.

3° - La dépense de fonctionnement sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal de la Communauté urbaine - exercice 2009 - compte 657 480 - fonction 04 - opération n° 1920.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 2 décembre 2009.